

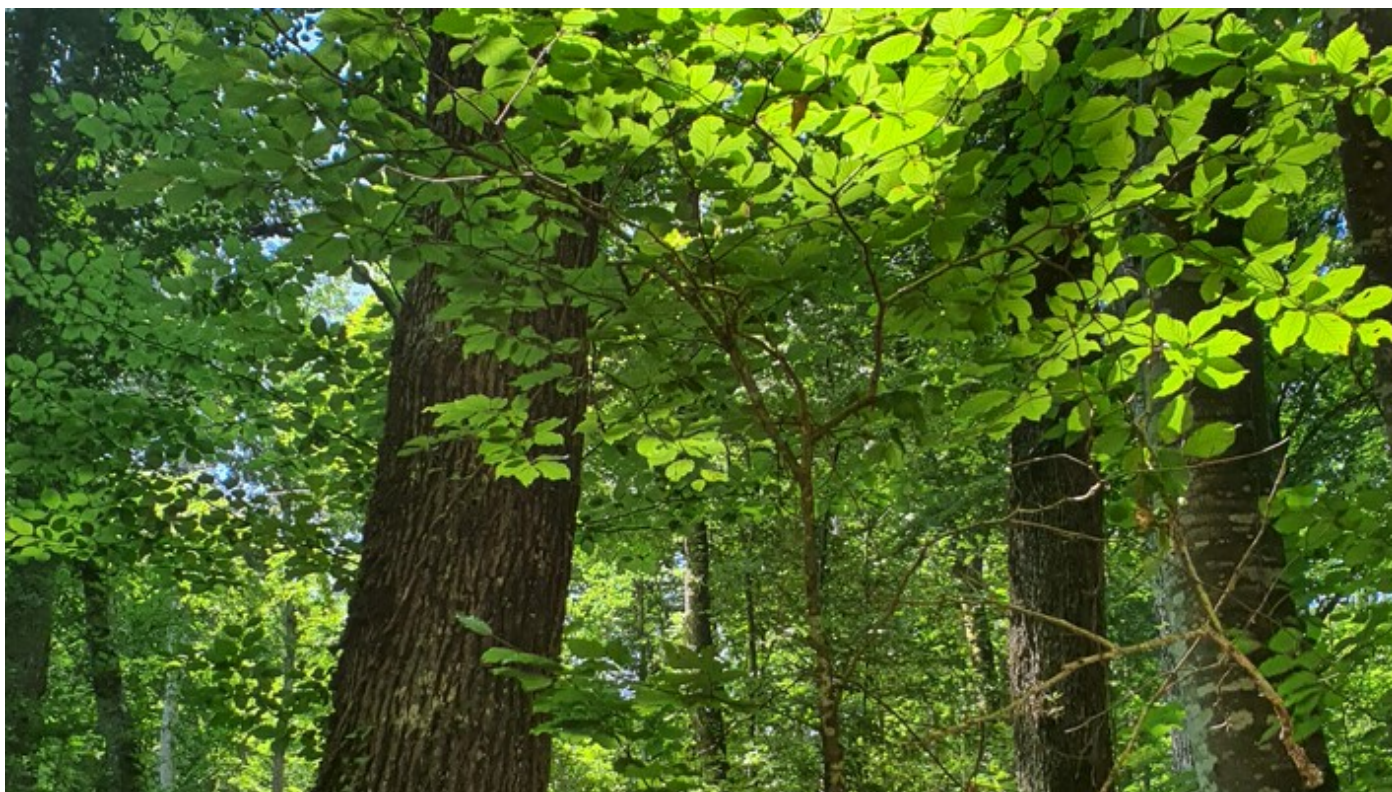
Le Sentier du Cosaque

Ce sentier traverse une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) dans laquelle sont recensées de nombreuses plantes fragiles et rares ainsi que des espèces animales protégées.

LE SENTIER DU COSAQUE : Il tient son nom de la ravine dont il fait le tour. Après la défaite de Napoléon, alors que les Russes occupaient la Lorraine et la Champagne, conformément au traité de Paris signé en novembre 1815 – et ce jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle en novembre 1818 et la signature du traité de Sainte-Alliance –, des cosaques s'étaient retrouvés à Bérulle. L'un d'eux fut tué dans cette ravine par une habitante du village. Voilà le récit qu'en a fait l'abbé Jublin en 1865. « On parle d'une méchante femme, laquelle ayant appris qu'un de ces malheureux gisait malade au fond d'un ravin, se serait armée d'une broche de cuisine, et l'en aurait percé d'outre en outre, sans avoir égard ni à ses prières ni à ses larmes, ni à la vue d'un petit crucifix qu'il lui présentait pour exciter sa commisération. L'endroit où il reçut le coup de la mort est appelé aujourd'hui encore le Ravin du Cosaque. »

LA ZNIEFF

Le sentier parcourt en partie une Zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) qui couvre une surface de 77 hectares. C'est une Znieff de type 1, c'est-à-dire de grand intérêt biologique et écologique. Elle fait partie de l'Inventaire national du patrimoine naturel destiné à conserver la biodiversité.





Contact

Adresse : 10160 Bérulle

